

 Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra	<b>Formulaire à usage interne</b>  <b>envoyer par e-mail à la pharmacie de l'hôpital :</b>  <b>E-MAIL</b>	Numéro : F0_003 Valable à partir du 20.05.2022 Créé : OFSP Page : 1 de 1
<b>Ordonnance de nirmatrelvir [PF-07321332] / ritonavir (Paxlovid) ambulatoire</b>		

*Ou l'étiquette du patient*

Nom / prénom du patient  
 Numéro de référence du patient  
 Année de naissance et sexe du patient  
 Nom / prénom du médecin  
 Nom de l'hôpital

**Conditions de traitement selon les [critères SSI](#) (cocher ce qui convient):**

- Le patient a contracté le SARS-CoV-2, confirmé par un test COVID positif et présente des symptômes qui ne datent généralement pas de plus de 5 jours, et fait partie du groupe des personnes à risque selon les [critères de la SSI](#).
- Consultation ambulatoire

Les critères supplémentaires suivants doivent être remplis :

- Âge du patient : au moins 12 ans<sup>1</sup> et au moins 40 kg
- Le contrôle des interactions a été effectué. Aucune contre-indication pour Paxlovid (voir recommandation d'utilisation sur [swissmedicinfo.ch](http://swissmedicinfo.ch))
- Patient répond aux [critères de la SSI](#) OU  ne répond pas ou pas exactement aux critères de la SSI, mais la thérapie a été approuvée par l'équipe multidisciplinaire de l'hôpital.
- Le patient a été informé de la thérapie et a consenti à cette thérapie<sup>2</sup>.

**Date et heure de la thérapie :** ..... **Service :** .....

- Rp. 300 mg nirmatrelvir (deux comprimés de 150 mg) et 100 mg ritonavir (un comprimé de 100 mg) à prendre en même temps toutes les 12 heures pendant 5 jours<sup>3</sup>.**
- Autre posologie :**

.....

Le Paxlovid peut être pris avec ou sans repas. Les comprimés doivent être avalés entiers et ne doivent pas être mâchés, cassés ou écrasés, car aucune donnée n'est actuellement disponible.

**Date :** .....

**Nom, prénom du médecin / tampon :** .....

**Signature :** .....

- Cette ordonnance doit être conservée dans la pharmacie de l'hôpital et envoyée sur demande anonymisée à l'OFSP ([HMR\\_COVID@bag.admin.ch](mailto:HMR_COVID@bag.admin.ch)).

<sup>1</sup> La sécurité et l'efficacité chez les patients pédiatriques de moins de 18 ans n'ont pas été établies à ce jour pour nirmatrelvir [PF-07321332] / ritonavir (Paxlovid). Aucune donnée n'est disponible.

<sup>2</sup> Nirmatrelvir [PF-07321332] / ritonavir (Paxlovid) n'est actuellement pas approuvé par Swissmedic.

<sup>3</sup> D'autres indications de dosage s'appliquent à des groupes de patients particuliers, voir les recommandations d'utilisation ou la liste des critères de la SSI.